



## BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION

PRIX DE VENTE	Honoraires agence TTC	% TTC
Moins de 45 000 €	4 500 €	Forfait
de 45 001 € à 60 000 €	5 500 €	Forfait
de 60 001 € à 130 000 €	6 500 €	Forfait
140 000 €	6 900 €	4,93%
150 000 €	7 300 €	4,87%
160 000 €	7 700 €	4,81%
170 000 €	8 100 €	4,76%
180 000 €	8 500 €	4,72%
190 000 €	8 900 €	4,68%
200 000 €	9 300 €	4,65%
210 000 €	9 700 €	4,62%
220 000 €	10 100 €	4,59%
230 000 €	10 500 €	4,57%
240 000 €	10 900 €	4,54%
250 000 €	11 300 €	4,52%
260 000 €	11 700 €	4,50%
270 000 €	12 100 €	4,48%
280 000 €	12 500 €	4,46%
290 000 €	12 900 €	4,45%
300 000 €	13 300 €	4,43%
350 000 €	15 300 €	4,37%
400 000 €	17 300 €	4,33%
500 000 €	21 300 €	4,26%
600 000 €	25 300 €	4,22%
800 000 €	33 300 €	4,16%
1 000 000 €	41 300 €	4,13%

⇒ Au-delà de 130 000 € :

**Barème dégressif !**

**Forfait 6500 € +**

**4% TTC**

### Exemples :

Si prix de vente = **200 000 €**  
 $6500 + (200\ 000 - 130\ 000) \times 4\ %$   
 = 9 300 € soit **4,65 % TTC**

Si prix de vente = **320 000 €**  
 $6500 + (320\ 000 - 130\ 000) \times 4\ %$   
 = 14 100 € soit **4,40 % TTC**

# BAREME DES HONORAIRES LOCATION

Etabli en fonction de l'application de la loi ALUR du 24/03/2014  
et du décret fixant l'application des honoraires au 15/09/2014.\*

H A B I T A T I O N	AVEC NEGOCIATION			
	Propriétaire		Locataire	
	Frais de visite, constitution de dossier et rédaction bail	Frais état des lieux	Frais de visite, constitution de dossier et rédaction bail	Frais état des lieux
	4,80 % T.T.C. du loyer annuel	2,40 % T.T.C. du loyer annuel	4,80 % T.T.C. du loyer annuel	2,40 % T.T.C. du loyer annuel
	Rédaction de bail sans négociation (A partager entre propriétaire et locataire)			
Frais forfaitaires de constitution dossier et rédaction bail	250 € T.T.C.	Frais état des lieux	4,80 % T.T.C. du loyer annuel	

A U T R E S  B A U X	PROFESSIONNELS	
	Frais de mise en place et entremise Frais de visite, constitution dossier et rédaction bail Frais état des lieux	6,00 % H.T soit 7,20 % T.T.C. de la 1ère période triennale de loyers HT/HC
	COMMERCIAUX	
	Frais de mise en place et entremise Frais de visite, constitution dossier et rédaction bail Frais état des lieux	8,00 % H.T soit 9,60 % T.T.C. de la 1ère période triennale de loyers HT/HC
	GARAGES/PARKINGS	
Frais d'entremise, visite, rédaction bail et état des lieux	Forfait 150,00 € T.T.C à la charge du preneur	

G E S T I O N	Gestion administrative, financière et fiscale	
	Gestion administrative, financière et fiscale, Départ du locataire (état des lieux de sortie, solde de compte)	6,00 % H.T. soit 7,20 % T.T.C. du loyer mensuel hors charges
	Prestations complémentaires	
	Assurance loyers impayés VERSALIS	2,80 % du quittancement mensuel
	Assurance vacances locative VERSALIS	2,80 % du quittancement mensuel
Frais de représentation/ouverture de dossier contentieux, déplacement et représentation au rendez-vous d'expertise et autres	91,20 € T.T.C.	
Etablissement de devis, mise en oeuvre et suivi de travaux dont le montant est supérieur à 1 000 € T.T.C.	3,60 % T.T.C.	

(\* ) A noter que les frais de baux des petites surfaces feront l'objet d'un calcul ponctuel à chaque mise en location.

(\*\* ) Payable, une seule fois, lors de la première mise en location

Les prix s'entendent TVA incluse au taux actuel en vigueur de 20 %, susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.